

8 mars 2011
Égalité Femmes-Hommes

Femmes de l'être

Recueil de textes

Région Île-de-France – Unité communication/service Édition – Février 2011 – Conception : Rampazzo & Associés.
Illustrations : Virginie Fauré – Impression : ????????



Conseil régional d'Île-de-France

Unité communication
35, boulevard des Invalides – 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85 / www.iledefrance.fr



le MOTif
www.kemott.fr

le nouveau
Par!
île-de-France



la Région

Ce document a été réalisé sur du papier 100% PEFC
issu de forêts gérées durablement.

www.iledefrance.fr



Éditorial



L

a promesse républicaine postule l'égalité devant la loi. C'est même une des clés de notre unité nationale. Dans la réalité, cette égalité a beaucoup de mal à exister. Les discriminations, en raison tout particulièrement du sexe, constituent un véritable poison pour notre société. La France doit sortir du seul débat des principes. Le roman national est une chose. Ce que vivent réellement les femmes en est une autre. Le combat pour l'égalité, ce n'est pas de la fiction. C'est un héritage commun. C'est surtout une espérance à partager. C'est ce que rappelle chaque année l'indispensable Journée internationale des droits des femmes.

Jean-Paul Huchon

Président du conseil régional d'Île-de-France

Les écrits restent.

Certains en pleine lumière s'exposent, d'autres, dans l'ombre, brillent en silence. Ces textes silencieux sont trop souvent issus de plumes d'écrivaines.

Les raisons ?

Nous les connaissons, nous les combattons, nous les dénonçons.

Les écrits restent.

Ils nous rappellent que l'égalité n'est pas une valeur vaine, qu'elle disparaît parfois, qu'elle renaît de plus belle, qu'il nous revient à nous, femmes et hommes, de la protéger. Les écrits restent, ce recueil veut en être son expression symbolique.

Djeneba Keita

Présidente du Centre Hubertine-Auclert

La littérature est un art de combat.

En particulier pour les femmes. L'histoire de la littérature et de l'écrit ne relève pas seulement de l'art : c'est aussi un mode majeur de transmission de valeurs, donc un enjeu de pouvoir. D'ailleurs, longtemps l'écrit fut réservé aux hommes. Du moins à certains. Aujourd'hui encore, la visibilité des écrivaines reste minoritaire et leur reconnaissance minorée. L'écriture est-elle vaine ? L'écrit est-il vain ? Non. Le féminisme lui doit beaucoup. Ce livret en est un modeste témoignage.

Serge Guérin

Président du MOTif

Elles sont la moitié de l'humanité.

Mères, elles construisent son avenir. Femmes, elles s'engagent, aux côtés des hommes dans la vie de la cité. Artistes et auteures, elles partagent avec eux l'alternative à la mort : la création. Ces évidences doivent être rappelées. Aujourd'hui encore, ici et ailleurs, elles ne sont pas partagées par tous, et toutes. L'égalité est un combat, le nôtre. Le Comité régional du tourisme participe à la Journée des femmes : les voyageuses, bien sûr, sont les égales des voyageurs qui découvrent le monde dans leurs regards croisés.

Gérard Feldzer

Président du Comité régional du tourisme de Paris Île-de-France

Femmes
de l'êtré
Recueil de textes



Marceline Desbordes-Valmore

(1786-1859)

Une lettre de femme

Les femmes, je le sais, ne doivent pas écrire ;
J'écris pourtant,
Afin que dans mon cœur au loin tu puisses lire
Comme en partant.

Je ne tracerai rien qui ne soit dans toi-même
Beaucoup plus beau :
Mais le mot cent fois dit, venant de ce qu'on aime,
Semble nouveau.

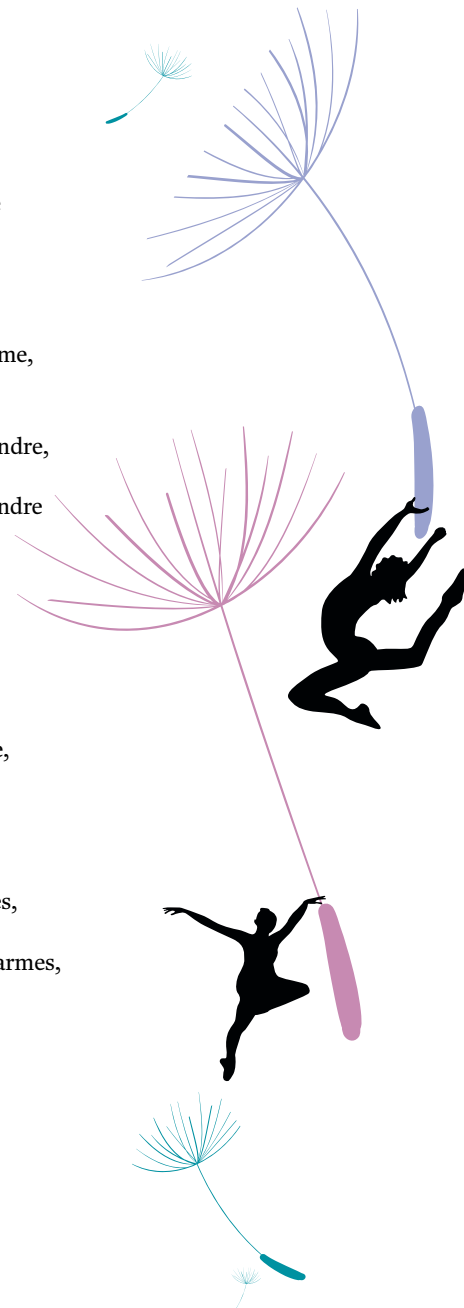
Qu'il te porte au bonheur ! Moi, je reste à l'attendre,
Bien que, là-bas,
Je sens que je m'en vais, pour voir et pour entendre
Errer tes pas.

Ne te détourne point s'il passe une hirondelle
Par le chemin,
Car je crois que c'est moi qui passerai, fidèle,
Toucher ta main.

Tu t'en vas, tout s'en va ! Tout se met en voyage,
Lumière et fleurs,
Le bel été te suit, me laissant à l'orage,
Lourde de pleurs.

Mais si l'on ne vit plus que d'espoir et d'alarmes,
Cessant de voir,
Partageons pour le mieux : moi, je retiens les larmes,
Garde l'espoir.

Non, je ne voudrais pas, tant je te suis unie,
Te voir souffrir :
Souhaiter la douleur à sa moitié bénie,
C'est se haïr.



Âme et jeunesse

Puisque de l'enfance envolée
Le rêve blanc,
Comme l'oiseau dans la vallée,
Fuit d'un élan ;

Puisque mon auteur adorable
Me fait errer
Sur la terre où rien n'est durable
Que d'espérer ;

À moi jeunesse, abeille blonde
Aux ailes d'or !
Prenez une âme, et par le monde,
Prenons l'essor ;

Avançons, l'une emportant l'autre,
Lumière et fleur,
Vous sur ma foi, moi sur la vôtre,
Vers le bonheur !

Vous êtes, belle enfant, ma robe,
Perles et fil,
Le fin voile où je me dérobe
Dans mon exil.

Comme la mésange s'appuie
Au vert roseau,
Vous êtes le soutien qui plie ;
Je suis l'oiseau !

Bouquets défaits, tête penchée,
Du soir au jour,
Jeunesse ! On vous dirait fâchée
Contre l'amour.

L'amour luit d'orage en orage ;
Il faut souvent
Pour l'aborder bien du courage
Contre le vent !

L'amour c'est Dieu, jeunesse aimée !
Oh ! N'allez pas,
Pour trouver sa trace enflammée,
Chercher en bas :

En bas tout se corrompt, tout tombe,
Roses et miel ;
Les couronnes vont à la tombe,
L'amour au ciel !

Dans peu, bien peu, j'aurai beau faire :
Chemin courant,
Nous prendrons un chemin contraire,
En nous pleurant.

Vous habillerez une autre âme
Qui descendra,
Et toujours l'éternelle flamme
Vous nourrira !

Vous irez où va chanter l'heure,
Volant toujours ;
Vous irez où va l'eau qui pleure,
Où vont les jours ;

Jeunesse ! Vous irez dansante
À qui rira,
Quand la vieillesse pâissante
M'enfermera !

In *Poésies inédites*, 1860



Leïla Sebbar (1941)

J'ai su d'abord ce que je n'étais pas. Je n'étais pas un garçon. Je n'étais pas vraiment musulmane, on disait « les Musulmans » pour ne pas dire « les Arabes », comme on a dit plus tard « les événements » au lieu de « la guerre d'Algérie », ou plutôt comme j'entendais dire à l'extérieur de chez moi. J'écoutais, je parlais peu. Je n'étais pas française puisque j'avais un nom arabe. Moi je ne savais pas répondre quand les filles me questionnaient. Elles me posaient toujours les mêmes questions. Mes origines. Je ne disais rien. « Ta mère porte le voile ? Ton frère est circoncis ? Ton père mange du cochon ? Il fait le Ramadan ? » Je répondais par oui, par non, comme à un interrogatoire. Ma mère n'était pas là pour dire de moi ce que j'étais. J'étais muette. Je ne parlais ni aux unes, que je voyais peu, les filles arabes, ni aux autres, avec qui j'étais en pension, filles d'administrateurs, colons, commerçants, bavardes et bêtes, que je méprisais mais que j'enviais

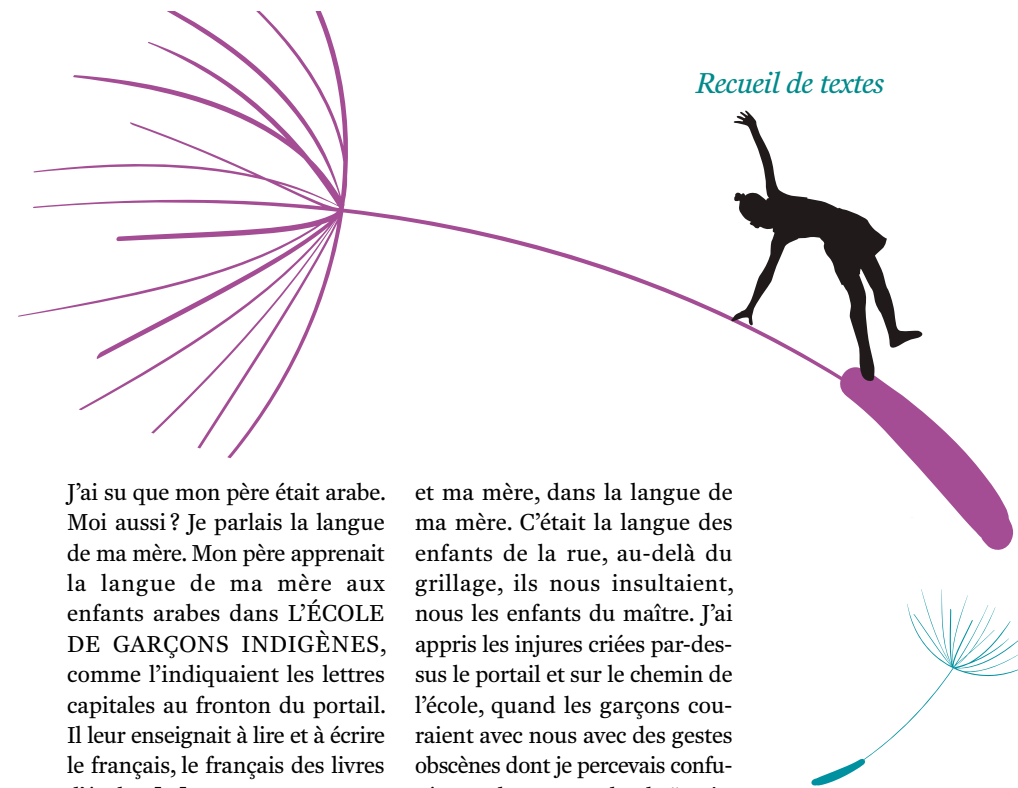
parce qu'elles savaient qui elles étaient, filles de..., qui habitaient à..., allaient chez..., et c'était toujours bien, le mieux.

Je me suis perdue à moi. Pour ne pas répondre. Ne pas dire ce qu'elles auraient désapprouvé. Taire aussi ce qu'elles attendaient que je dise. Qui pouvait me reconnaître ? Mon père. Ma mère. Où je risquais d'être reconnue ? À l'intérieur du grillage de la cour, dans la maison protégée, avec mon frère, mes sœurs, dans la cour, le préau, le jardin, sur la terrasse, la véranda.

Pour arriver un jour jusqu'à moi il m'a fallu le détour des livres. Détour politique. Le détour de la guerre. Le détour des femmes. Enfin.

Où me trouver ? Fille ou garçon ? Du côté des colonisés, de la force ? Petite fille modèle, rebelle ?

Je ne devais pas aimer les parachutistes français. Ils étaient les ennemis de mon père, nos ennemis. Quand ils passaient le long du grillage de l'autre côté de la cour, je les regardais. Malgré moi. J'étais troublée. Coupable. Ils sont venus un jour, ils ont pris mon père, ils l'ont mis en prison. C'était la guerre.



J'ai su que mon père était arabe. Moi aussi ? Je parlais la langue de ma mère. Mon père apprenait la langue de ma mère aux enfants arabes dans L'ÉCOLE DE GARÇONS INDIGÈNES, comme l'indiquaient les lettres capitales au fronton du portail. Il leur enseignait à lire et à écrire le français, le français des livres d'école : [...]

C'était un bon maître, un bon père, un époux exemplaire. Pour moi. Ma mère était une maîtresse d'école sévère, mère modèle, épouse modèle.

Enfermée dans la langue de ma mère, je n'entendais que ce qui venait d'elle, ce qui était véhiculé par elle, imposé, reçu, digéré, appris, recraché. La langue arabe, je ne voulais pas savoir qu'elle existait. Je ne la parlais pas. Ni ma mère. Elle n'a jamais pu. Ni moi. C'était la langue de ma grand-mère analphabète, la langue de Aïcha et Fatima, analphabètes, et des amis de mon père qui parlaient avec eux, mon père

et ma mère, dans la langue de ma mère. C'était la langue des enfants de la rue, au-delà du grillage, ils nous insultaient, nous les enfants du maître. J'ai appris les injures criées par-dessus le portail et sur le chemin de l'école, quand les garçons couraient avec nous avec des gestes obscènes dont je percevais confusément le sens. Je les haïssais. Nous marchions vite, toutes les trois, mes sœurs et moi, en nous tenant par la main, vers l'école française.

La langue de ma mère me cernait, me cerne encore. Ma mère m'a enfermée dans sa langue, comme encore dans son ventre. Je me suis enfermée moi-même dans les livres – à l'école, en pension, pendant mes études de lettres en France – et dans la langue maternelle. J'ai appris d'autres langues, latines uniquement.

In *L'Arabe comme un chant secret*,
édition Bleu autour, 2010.
Avec l'aimable collaboration
des éditions Bleu autour.

Hubertine Auclert

(1848-1914)

Discours au Congrès ouvrier socialiste de France, à Marseille (1879)

« Ceux qui nient l'égalité de l'homme et de la femme sont 99 fois sur 100 des esprits paresseux et superficiels qui aiment mieux prôner des fausses théories, empruntées à des écoles autoritaires, que de penser à se faire par eux-mêmes, en la matière, un jugement. Qu'ils réfléchissent, car les idées toutes faites qu'ils préconisent sont exactement pareilles à celles dont les dirigeants se servent pour les maintenir sous leur domination. Ou les femmes sont les égales des ouvriers et des bourgeois, ou les bourgeois, comme ils l'affirment, sont les supérieurs des ouvriers et des femmes.

Sachez-le, citoyens, ce n'est que sur l'égalité de tous les êtres que vous pouvez vous appuyer pour être fondés à réclamer votre avènement à la liberté.

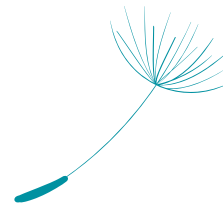
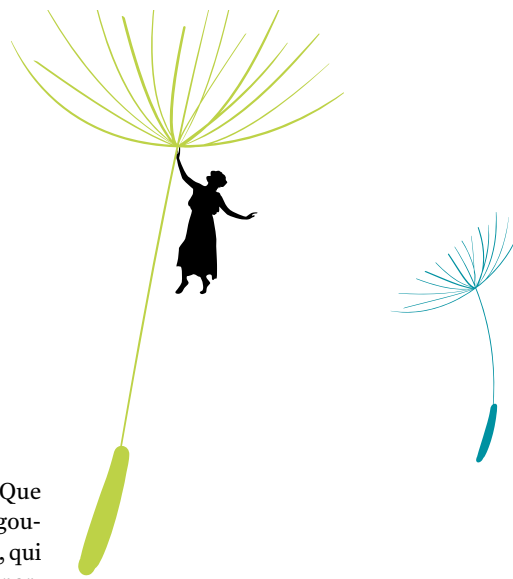
Si vous n'assez pas vos revendications sur la justice et le droit naturel, si vous, prolétaires, vous voulez aussi conserver vos privilèges, les privilèges de sexe, je vous le demande, quelle autorité avez-vous pour protester contre

les privilèges de classes ? Que pouvez-vous reprocher aux gouvernants qui vous dominent, qui vous exploitent, si vous êtes partisans de laisser subsister dans l'espèce humaine des catégories de supérieurs et d'inférieurs ?

Craignez d'être accusés par vos maîtres de leur disputer des prérogatives dont vous êtes jaloux. Proclamez l'égalité entre les êtres que le hasard de la naissance fait homme ou femme. Ou, si vous l'osez, niez-la, cette égalité, et, en bons logiciens, reconnaissez votre infériorité native, le droit pour les classes dirigeantes de penser, d'agir, de jouir à votre place.

Finissez-en avec ces questions d'orgueil et d'égoïsme. Le droit de la femme ne vous ôte pas votre droit. Mettez donc franchement le droit naturel à la place de l'autorité ; car, si en vertu de cette autorité, l'homme opprime la femme, par le fait même de cette autorité, l'homme opprime l'homme.

J'ai parlé pour le plus grand nombre.



Je m'adresse également à ceux qui se déclarent partisans de l'égalité de l'homme et de la femme, mais dont le mot d'ordre est : "Chut !... Ne perdons pas notre temps à nous occuper de ce détail." Un détail ! L'exploitation d'une moitié de l'humanité par l'autre moitié ! Dans une société future, continuent ces prétendus socialistes, les femmes auront leurs droits. Ils imitent en cela les prêtres qui promettent aux déshérités de la terre les jouissances au ciel. Ni les déshérités de la fortune, ni les déshérités du droit, ni les pauvres, ni les femmes ne pourront se contenter de vaines promesses.

Il y a trop longtemps qu'on fait espérer aux femmes une condition sociale égale à celle de l'homme.

Quand en 1789, Olympe de Gouges présenta aux États généraux au nom des femmes, son cahier de doléances et de réclamations, il lui fut répondu qu'il était inutile d'examiner la condition de la femme, attendu qu'un changement complet devant se faire dans la société, les femmes seraient affranchies de l'homme.

La Révolution éclate : on proclame les droits de l'homme ; les femmes restent servies. Ces femmes qui avaient travaillé à la Révolution croyaient naïvement avoir conquis leur part de liberté. Quand elles se virent tenues à l'écart de tout, elles réclamèrent. Alors, elles furent ridiculisées, bafouées, insultées, et, plus tard, quand elles allèrent revendiquer leurs droits auprès du conseil de la Commune, [elles furent] chassées ignominieusement par Chaumette. Ces femmes indignées protestèrent, elles eurent un club où elles s'occupaient en même temps que de leurs droits particuliers, des intérêts communs à tous. La Convention, la Grande Convention, ferma leur club et vota la défense aux femmes de s'assembler pour s'occuper des affaires publiques. Et, en même temps que ces révolutionnaires autocrates décrétaient l'inégalité, ils faisaient entendre jusqu'au bout du monde les mots sonores d'Égalité et de Liberté ! »

Constance de Salm

(1767-1845)

Boutade sur les femmes auteurs

Qu'une femme auteur est à plaindre !
Juste ciel ! le triste métier !
Qu'elle se fasse aimer ou craindre,
Chacun sait la déprécier.

Est-elle simple et solitaire,
C'est, dit-on, affectation !
Veut-elle un instant se distraire,
Elle aime à se montrer, dit-on ;
Tout ce qu'elle ose se permettre,
En mal on sait l'interpréter ;
Elle ne peut parler, chanter,
Sourire sans se compromettre.
Son silence blesse les sots,
Ses propos ne les touchent guère ;
Elle doit parler par bons mots,
Ou ne rien dire avec mystère.
Comme un animal curieux
Tantôt chacun la considère ;
Tantôt, une bégueule altière
Lui jette un regard dédaigneux.
Un raisonneur, qui chez lui brille,
L'accable de ses lourds propos,
Et la renvoie à son aiguille,
Après quinze ans d'heureux travaux.
Une mégère la provoque,
Et lui fait d'un ton radouci,
Tout haut, un éloge équivoque,
Tout bas, un affront réfléchi.
Un piètre auteur entre chez elle,

Malgré son ordre très exprès,
Et partout va redire après :
Je viens de chez madame telle ;
Nous avons (je le dis tout bas)
Parlé de sa pièce nouvelle,
Et mes conseils n'y nuiront pas.
Un poète blâme sa prose,
Un prosateur blâme ses vers ;
On lui suppose cent travers,
On imprime ce qu'on suppose ;
Sur elle on ment, on rit, on glose,
Aux yeux trompés de l'univers.
Joignez à ces tourments divers
Les gentillesses de la chose ;
Chansons, épigramme, pamphlet,
Menus propos des bons apôtres,
Et vous connaîtrez ce que c'est
Que d'être un peu moins sot que d'autres.
Juste ciel ! Le triste métier !
Oui, j'y renonce pour la vie ;
Fuyez, encre, plume, papier,
Amour des vers, rage ou folie !
Mais non ; revenez m'aveugler,
Bravez ces clameurs indiscretes !
Ah ! Vous savez me consoler
De tous les maux que vous me faites.

(1798, *Œuvres*, II, 1842)

Olympe de Gouges

(1748-1793)

Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (1791)

Préambule

Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituées en assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme, sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle, les droits naturels inaliénables et sacrés de la femme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir des fem-

mes, et ceux du pouvoir des hommes pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés, afin que les réclamations des citoyennes, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution, des bonnes mœurs, et au bonheur de tous. En conséquence, le sexe supérieur en beauté comme en courage, dans les souffrances maternelles, reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les Droits suivants de la Femme et de la Citoyenne.

Article I

La Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article II

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptible de la Femme et de l'Homme : ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et surtout la résistance à l'oppression.

Article III

Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation, qui n'est que la réunion de la Femme et de l'Homme : nul corps, nul individu, ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Article IV

La liberté et la justice consistent à rendre tout ce qui appartient à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de la femme n'a de bornes que la tyrannie perpétuelle que l'homme lui oppose ; ces bornes doivent être réformées par les lois de la nature et de la raison.

Article V

Les lois de la nature et de la raison défendent toutes actions nuisibles à la société : tout ce qui n'est pas défendu pas ces lois, sages et divines, ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elles n'ordonnent pas.

Article VI

La Loi doit être l'expression de la volonté générale ; toutes les Citoyennes et Citoyens doivent concourir personnellement ou par leurs représentants, à sa formation ; elle doit être la même pour tous : toutes les Citoyennes et tous les Citoyens, étant égaux à ses yeux, doivent être également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

Article VII

Nulle femme n'est exceptée ; elle est accusée, arrêtée, et détenue dans les cas déterminés par la Loi. Les femmes obéissent comme les hommes à cette Loi rigoureuse.

Article VIII

La Loi ne doit établir que des peines strictement évidentes et nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit et légalement appliquée aux femmes.

Article IX

Toute femme étant déclarée coupable; toute rigueur est exercée par la Loi.

Article X

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions mêmes fondamentales, la femme a le droit de monter sur l'échafaud; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune; pourvu que ses manifestations ne troublent pas l'ordre public établi par la Loi.

Article XI

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de la femme, puisque cette liberté assure la légitimité des pères envers les enfants. Toute Citoyenne peut donc dire librement, je suis mère d'un enfant qui vous appartient, sans qu'un préjugé barbare la force à dissimuler la vérité; sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Article XII

La garantie des droits de la femme et de la Citoyenne nécessite une utilité majeure; cette garantie doit être instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de celles à qui elle est confiée.

Article XIII

Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, les contributions de la femme et de l'homme sont égales; elle a part à toutes les corvées, à toutes les tâches pénibles; elle doit donc avoir de même part à la distribution des places, des emplois, des charges, des dignités et de l'industrie.

Article XIV

Les Citoyennes et Citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique. Les Citoyennes ne peuvent y adhérer que par l'admission d'un partage égal, non seulement dans la fortune, mais encore dans l'administration publique, et de déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée de l'impôt.

Article XV

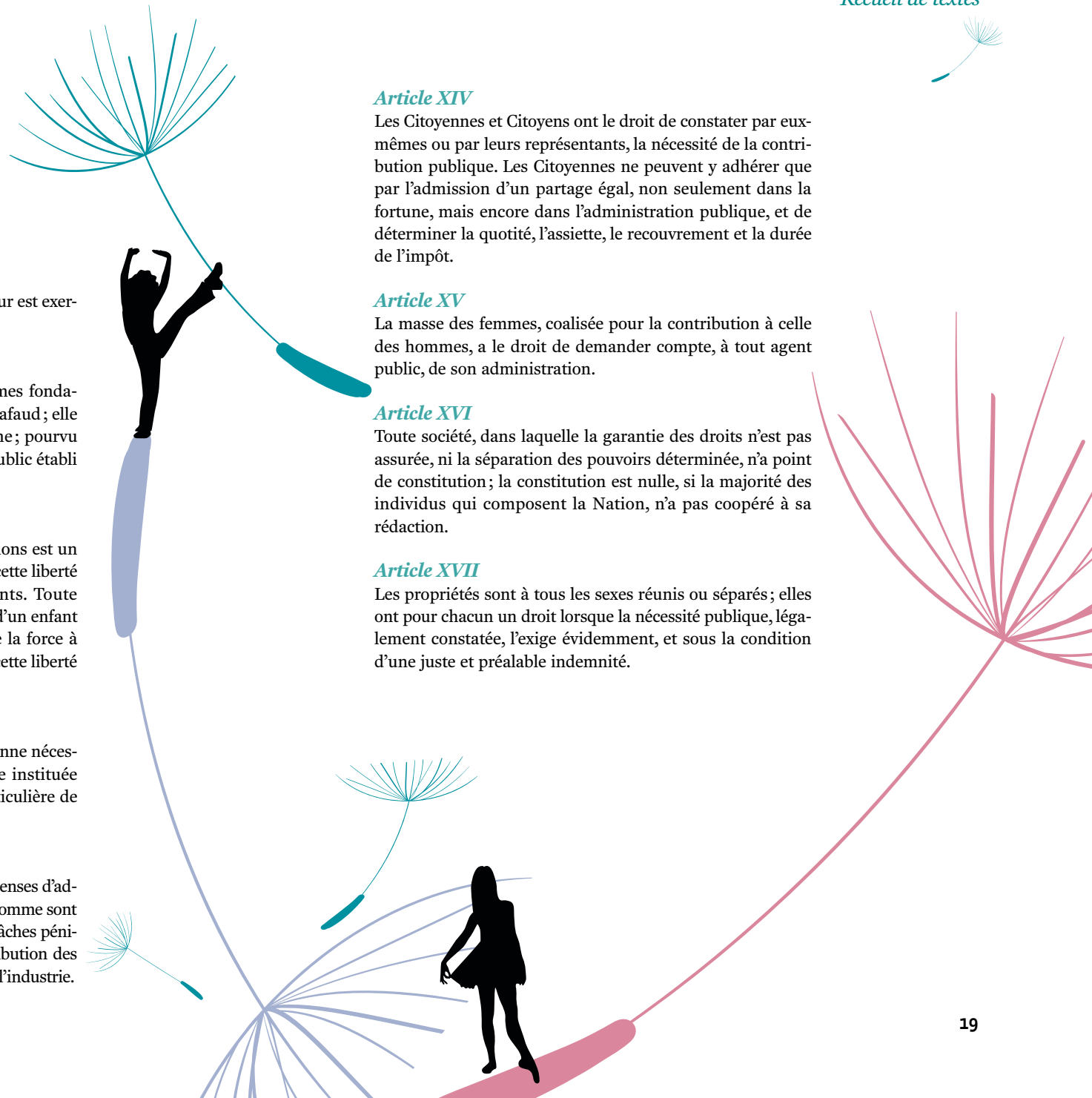
La masse des femmes, coalisée pour la contribution à celle des hommes, a le droit de demander compte, à tout agent public, de son administration.

Article XVI

Toute société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution; la constitution est nulle, si la majorité des individus qui composent la Nation, n'a pas coopéré à sa rédaction.

Article XVII

Les propriétés sont à tous les sexes réunis ou séparés; elles ont pour chacun un droit lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.



Nelly Roussel (1878-1922)

Haïr

Je ne suis pas de celles qui disent : « La haine est, en elle-même, chose impie et mauvaise ; il faut l'extirper des cœurs ; c'est là notre devoir de femmes. »

Je ne suis pas de celles qui prêchent l'amour pour tous les humains, le pardon pour tous les coupables.

Si l'amour est une force, la haine en est une autre ; l'une et l'autre créent, vivifient, régénèrent.

Seulement, il faut savoir haïr, comme il faut savoir aimer. Éclairer l'amour et la haine, y faire entrer de la conscience, est une besogne de salut public.

Pour ma part, je hais, implacablement. Je ne hais point ceux qu'on m'ordonne de haïr ; je ne hais point en aveugle, confondant les innocents et les criminels, toute une nation qui fut odieusement trompée.

Je hais ceux qui, des deux côtés de la frontière, sont, à un degré quelconque, responsable de la grande tuerie : pangermanistes de là-bas et « revanchards » de chez nous ; gallophobes et germanophobes, excitateurs des deux peuples pacifiques que leur instinct, comme leur intérêt, poussait à se rapprocher, à s'entendre, à travailler côte à côte au grand œuvre éternel de civilisation.

Je hais ceux qui, partout, dans notre Europe sanglante et déchirée, ont, par leurs déclamations ou leurs intrigues, jeté les uns contre les autres des millions de pauvres gens trop crédules et trop dociles.

– Oh ! oui, je les hais, ceux-là ! et contre eux je crie vengeance...

Ils ne sont pas, ils ne furent jamais qu'une poignée, ces misérables ! – levain qui fait fermenter toute la pâte, germe d'infection auquel jamais ne s'opposèrent de suffisantes mesures prophylactiques.

Pour quelques-uns qui eurent l'horrible chance de ne point mourir avant l'éclosion du monstre qu'ils couvaient, j'imagine, je veux croire, que la vue de celui-ci est déjà un châtiement. Ils en subiront un autre – un autre viendra de leurs victimes mêmes, lorsque, les yeux dessillés, et comprenant enfin l'absurdité abominable des luttes fratricides, elles trouveront dans la haine commune des « mauvais bergers », de ces guides félons qui les conduisent à l'abîme, le premier terrain d'entente et de réconciliation.

De cette haine-là, haine justicière et généreuse, source d'amour et de bonheur, sauvegarde la Paix, il nous appartiendra, à nous femmes, d'entretenir jalousement la flamme sacrée.

Article rédigé en 1916, paru dans *La Libre Pensée internationale* en 1919

Léodile Béra, dite André Léo (1824-1900)

La maternité

Voici le grand argument, le sceau de la chaîne, par laquelle on attache de tout temps la femme à la case, au gynécée, et maintenant au foyer. On n'en saurait méconnaître l'importance. Il faut seulement voir si on ne l'a point exagérée, si même, d'un point de départ vrai, on n'est pas arrivé à de très fausses conséquences.

Qu'est-ce que la maternité ?

Le chœur des littérateurs et des poètes répond par des acclamations enthousiastes ; et même ailleurs, point de tête qui ne s'incline. La maternité, c'est le triomphe de la femme, sa grande et suprême fonction ! sa morale ! son génie ! la source inépuisable et sacrée des inspirations sublimes et fécondes ! l'océan d'amour ! etc.

Bon ! Mais en quoi consiste-t-elle ? Non pas seulement sans doute à concevoir l'enfant, le mettre au monde, l'allaiter ; c'est le fait de toutes les femmes, qui toutes soignent leur fruit avec amour. La mère humaine seule est ainsi divinisée. Pourquoi ? Parce qu'elle y met son âme, parce qu'elle s'élève de l'instinct à l'amour conscient, et que l'amour, en dépit des doutes, des blasphèmes, des sacrilèges, et surtout cet amour-là, si fidèle, si grand et si pur, est bien réellement ce qu'il y a de plus doux et de plus haut dans la vie.

La maternité est sublime, parce que sublime est son œuvre : le renouvellement de l'hu-

manité par l'être neuf et naïf, pur de la fange des chemins déjà parcourus, libre de toute haine, de tout souvenir, de toute souillure, et que l'on peut, ainsi qu'une fleur dans un bon terrain, au soleil, soigneusement arrosé, pétrir de lumière, d'amour et de justice. La maternité, c'est la préparation de nos destinées ; c'est la forme incessante de la création, ou plutôt la création même continuée, et perpétuellement agrandie ; œuvre suprême, où la connaissance et l'enthousiasme du beau dans tous les ordres est nécessaire ; où le génie des grands sculpteurs appelle à son aide celui des grands philosophes, et la foi de ces moralistes, qui parmi les rires et les doutes de l'humanité, à travers les glaives monarchiques et les huées populaires, tracent nos chemins dans l'idéal.

Que doit être donc l'ouvrière de cette grande œuvre, celle qui, plus particulièrement du moins, la fonde et la détermine ?

Le même chœur de littérateurs et de poètes, et la foule qui les suit, répondent : Une ignorante !

C'est le fond de la doctrine, avec des variantes, du plus au moins. mais enfin le système, non seulement décrété, mais pratiqué, depuis le commencement du monde, est bien celui-là – parce que la femme est mère, elle doit rester à part de la science et à part de la liberté ; la connaissance et la responsabilité lui sont inutiles, et bien plus, funestes ! – N'est-ce pas, dites, quelque peu bizarre ?

Pensons-y bien : ce serait à cause de l'importance de la sainteté de la fonction maternelle que la femme devrait être privée d'une large culture intellectuelle ? – de cette dignité qui résulte de la possession de soi ?

de la responsabilité de ses actes, qui seule constitue la moralité ?

C'est à cause de la maternité que lui seraient interdites les fortes études ? ainsi que les grands bénéfices du travail sérieux ?

La femme serait d'autant plus mère, c'est-à-dire d'autant plus propre à élever ses enfants, à développer leur âme, leur santé, qu'elle prendrait moins de part et d'intérêt à la vie sociale ! qu'elle serait plus ignorante, plus atténuée comme personne morale et intellectuelle !

La grande fonction du renouvellement de l'humanité, serait le mieux remplie par un être privé de son développement normal, et atrophié dans une part de sa vie, la plus importante ?

Ces choses-là se discutent-elles ? – Non ; il suffit de répéter le mot célèbre : qui trompe-t-on ici ?

– Et pourtant il y a vraiment des naïfs qui sérieusement s'écrient : Que deviendront les enfants, si la femme abandonne le foyer pour les préoccupations de la vie publique ? [...]

Pourquoi cette exagération d'égards, de tendresse, qui va jusqu'à refuser à la femme le travail, cette noble et nécessaire gymnastique ?

Parce que le travail signifie indépendance. Pourquoi cette peur insensée, illogique, de la connaissance, de la réflexion, du libre développement de l'être ?

Parce que de la connaissance dérive la volonté, comme de l'ignorance l'incertitude. Qui pense et qui sait veut ; tous les despotes sentent cela.

Et l'analogie est si complète, qu'il n'est pas un argument fourni par les adversaires de

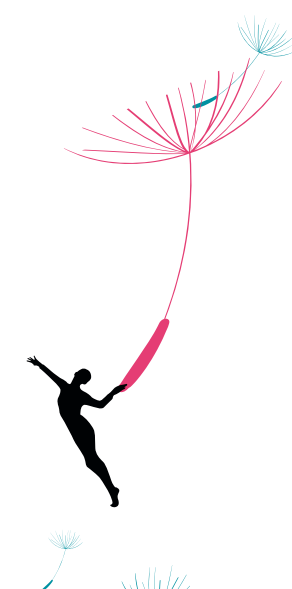
la femme, qui ne soit tiré de l'arsenal des pouvoir divin et temporel.


– Si la femme, trop adonnée aux choses de l'esprit, néglige ses devoirs maternels ? si la liberté chez elle devient licence ?

Mais la liberté c'est la force ! et la force est la santé ! C'est la faiblesse qui se livre et s'abat. Tristes incroyants, qui estiment que l'intelligence et la liberté conduisent au mal ! Et puis quoi ? de ce que l'excès est possible, s'en suit-il que l'usage de tout bien doive être interdit ? [...]

Tout ce creux système, si favorable à la tirade et à l'amplification, s'écroule dès qu'on y touche et ne se compose que de phrases. On exalte à l'envi le rôle de la mère et le génie maternel : la littérature a exploité cette veine avec enthousiasme ; le théâtre possède sur ce sujet les clichés les mieux sentis, que répètent volontiers dans les conversations, ou même en certaines occasions de la vie privée, les gens impressionnables. Mais en réalité, dans la vie intime et de tous les jours, la mère n'en est pas plus respectée. Elle ne l'est pas, parce qu'elle ne saurait l'être, parce qu'en dépit de la rhétorique la logique a ses droits, et que lorsque les faits contredisent les mots, les mots ont tort.

In *La Femme et les Mœurs*, 1869



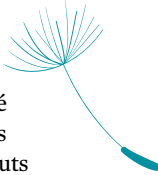


Femmes de l'être

Andrée Chedid
(1920-2011)

L'autre

À force de m'écrire
Je me découvre un peu
Je recherche l'Autre



J'aperçois au loin
La femme que j'ai été
Je discerne ses gestes
Je glisse sur ses défauts
Je pénètre à l'intérieur
D'une conscience évanouie
J'explore son regard
Comme ses nuits

Je dépiste et dénude un ciel
Sans réponse et sans voix
Je parcours d'autres domaines
J'invente mon langage
Et m'évade en Poésie

Retombée sur ma Terre
J'y répète à voix basse
Inventions et souvenirs

À force de m'écrire
Je me découvre un peu
Et je retrouve l'Autre

Le chant des villes

Je m'attache aux pulsations des villes
À leur existence mouvementée
Je respire dans leurs espaces verts
Je me glisse dans leurs ruelles
J'écoute leurs peuples de partout
J'ai aimé les cités Le Caire ou bien
Paris
Elles retentissent dans mes veines
Me collent à la peau

Je ne pourrai me passer
D'être foncièrement :
Urbaine

texte inédit, in *Couleurs femmes*
publié en collaboration par Le Castor astral,
le Nouvel Athanor et Le Printemps des poètes

Avec l'aimable collaboration
du **Printemps des poètes**



Le Centre Hubertine-Auclert remercie
Audrey Lasserre

(ingénieure d'études EHESS – CNRS – Paris-III)
et

Christophe Rossignol

(spécialiste de l'histoire littéraire des femmes.)
**pour leur aide et leurs conseils
dans la réalisation de ce projet.**

Missions des organismes partenaires



Centre Hubertine-Auclert

*Centre francilien de ressources
pour l'égalité femmes-hommes*

Le centre Hubertine-Auclert – Centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes – est un espace d'information et d'expertise dont l'objectif est de promouvoir une culture de l'égalité entre femmes et hommes.

Créé sous forme associative à l'initiative du conseil régional d'Île-de-France, ce centre de ressources est le résultat d'un processus de concertation avec les partenaires associatifs franciliens. Composé de trois collèges : institutionnel, associatif et syndical, il rassemble aujourd'hui 46 membres, dont 42 associations, 3 syndicats et 1 Région.

Avec l'ensemble de ses membres, **le Centre Hubertine-Auclert** contribue à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et promeut l'égalité femmes-hommes. Ses missions se déclinent en quatre pôles : information, formation, mutualisation et valorisation. Elles devraient permettre à tout type d'acteurs, des lycéennes et lycéens aux associations de quartier en passant par les collectivités locales et le grand public, de trouver les ressources utiles à la poursuite de tout projet ou de toute démarche en faveur de l'égalité.

Espace physique et numérique, **le Centre Hubertine-Auclert** est installé à Paris, au 7, impasse Milord dans le 18^e arrondissement ; ses missions se déclinent sur la Toile à travers son portail Internet : www.centre-hubertine-auclert.fr

Le centre Hubertine-Auclert témoigne de ses activités et de celles de ses membres à travers une lettre électronique, la « cybertine », et une collection de textes, « Hubertine en actes ». Il est aussi à l'origine de manifestations de toutes tailles destinées à promouvoir l'égalité femmes-hommes en Île-de-France.

Le MOTif

*Observatoire du livre et de l'écrit
en Île-de-France*

Le MOTif, observatoire du livre et de l'écrit, est un organisme associé de la Région Île-de-France, espace d'échanges et de réflexion prospective, mis en place pour développer le lien entre les métiers du livre.

Un observatoire

Le MOTif a pour projet de fournir les études et analyses répondant aux besoins des professionnels. Parmi les sujets étudiés : les problématiques de la librairie et de l'édition franciliennes, la commande publique des bibliothèques, les manifestations littéraires, etc. Toutes les études sont publiées sur www.lemotif.fr.

www.lemotif.fr

Centre de ressources en ligne destiné aux professionnels du livre franciliens, www.lemotif.fr vise une information adaptée aux besoins des différents acteurs du secteur et de tous ceux qui s'y intéressent. Actualités, chiffres clés du livre en Île-de-France, cartographie, lettre hebdomadaire d'information, veille...

Un lieu

Rencontres, débats, groupes de réflexion, **Le MOTif** propose aux professionnels d'investir ses murs. Les « Lundis du MOTif » réunissent les professionnels autour de problématiques métier. Rencontres et lectures s'y déroulent sur des thèmes variés : la critique littéraire, les écritures numériques...

Depuis sa création, **le MOTif** a notamment mis en place : l'accès à la formation pour les auteurs, une veille de la commande publique pour les libraires, une aide juridique gratuite, une cartographie francilienne du livre et un annuaire de l'accès au livre en Île-de-France et un laboratoire du numérique ElabZ. Plus récemment, il a mis en chantier l'accès à la formation au numérique pour les petites maisons d'édition, ainsi qu'un programme d'accès aux livres pour les seniors. Il travaille actuellement sur l'impact des horaires d'ouverture des bibliothèques sur les usages et la fréquentation.

Pour tout renseignement : le MOTif, www.lemotif.fr

Comité régional du tourisme Paris Île-de-France

*Observer, étudier, communiquer, promouvoir,
accueillir et commercialiser*

Le Comité régional du tourisme (CRT) est un organisme associé à la Région Île-de-France pour assurer les actions de promotion et de communication de la destination Paris Île-de-France et mener toute mission concourant à la mise en œuvre de la politique régionale du tourisme.

Il définit et met en œuvre la stratégie permettant de disposer de la connaissance de l'activité touristique régionale.

Il assure les missions d'accueil et de commercialisation au profit des visiteurs.

Il développe ses actions à partir de plusieurs orientations : créer et faire émerger l'événementiel, travailler sur la qualité de l'offre touristique, rendre accessible la destination à tous, développer le partenariat avec les acteurs publics et privés, assurer la mise en réseau des différents acteurs, réaliser des missions d'accueil et de commercialisation de produits touristiques, promouvoir et communiquer au profit de la destination à partir d'une segmentation des clientèles et des marchés.

Depuis 2004, en concertation étroite avec nombre d'acteurs publics et privés du tourisme, il anime aussi une importante « démarche qualité ».

Initiée avec les offices du tourisme et les syndicats d'initiative, cette démarche s'est progressivement étendue aux taxis puis aux musées et monuments.

Avec les Centres d'accueil régionaux du tourisme (CaRT), Il assure l'animation des « points information tourisme » situés dans différents terminaux de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle et d'Orly.

Le Comité régional du tourisme Paris Île-de-France s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable au bénéfice de toutes et tous : visiteurs et Franciliens.

Pour tout renseignement :

<http://www.nouveau-paris-ile-de-france.fr>